



PHARMACIEN BIOLOGISTE MÉDICAL



MÉTIER

Un biologiste médical est un pharmacien (ou un médecin) qui a obtenu un diplôme de 3^{ème} cycle de spécialisation en biologie médicale (DES). Il :

- Organise la prise en charge du patient dans le laboratoire ;
- Réalise des examens de biologie médicale sur prescription médicale ou à la demande d'un patient ;
- Vérifie la juste prescription et la pertinence des examens de biologie médicale ;
- Maîtrise les contraintes, la qualité et les performances de l'examen de biologie médicale ; pour cela, il sélectionne les examens de biologie médicale les plus adaptés au contexte clinique ;
- Effectue et supervise les prélèvements d'échantillons biologiques ;
- Assure la conduite et l'expertise médicale du diagnostic biologique ;
- Réalise et/ou supervise les examens de biologie médicale qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic des maladies et à la surveillance des traitements ;
- Valide et interprète les résultats des examens de biologie médicale contextuellement en tenant compte des informations cliniques et thérapeutiques et des antécédents du patient ;
- Assure le colloque singulier avec le patient: vérifie la bonne compréhension des informations qui lui sont communiquées ;
- Contribue à l'éducation et au conseil thérapeutique du patient ;
- Participe aux échanges avec les professionnels de santé notamment dans le parcours de soins du patient, dont le parcours ville-hôpital ;
- Participe à la permanence des soins et les urgences biologiques ;
- Participe aux actions de santé publique, de prévention et de dépistage ;
- Est le gestionnaire et le garant du dossier biologique du patient dans « Mon espace santé » ;
- Contribue à la recherche médicale et aux publications scientifiques d'intérêt biologique.

Son métier fait appel à des connaissances scientifiques, physiopathologiques, médicales et techniques. Son activité peut être polyvalente ou spécialisée dans un ou plusieurs domaines de la biologie médicale.

DOMAINE / LIEU D'EXERCICE

LABORATOIRES DE BIOLOGIE MEDICALE

- Privés en exercice libéral ou salarié
- Dans un établissement de santé public (CHU, CH, GHT, EFS) (exercice salarié)
- Dans un établissement de santé privé participant au service public (ESPIC, CCLC, ...) (exercice salarié)

QUALITÉS REQUISES

Curiosité médicale, scientifique, technologique et technique, esprit d'entreprise et d'initiative, sens du contact, rigueur organisationnelle, travail en équipe, polyvalence, capacité d'adaptation, appétence pour l'innovation, goût pour le respect des procédures de qualité dans un souci de sécurité

COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

Assurance qualité, biologie médicale, chimie, épidémiologie, génétique, sciences analytiques, gestion, informatique, physiopathologie, vigilance sanitaire, approche clinique, gestion d'équipe, communication, curiosité scientifique

FORMATION

OBLIGATOIRE

Diplôme d'État de docteur en pharmacie (ou Diplôme d'État de docteur en médecine) + Diplôme d'Études Spécialisées de biologie médicale (Internat en biologie médicale)

LANGUES

Anglais courant (minimum = lecture des articles scientifiques internationaux)

RELATIONS PROFESSIONNELLES

- Travail en équipe regroupant un ou des biologistes responsables, des biologistes médicaux, des techniciens de laboratoire médical, des ingénieurs, des qualitiens, des infirmiers et des secrétaires médicales.
- Échanger avec les autres professionnels de santé intervenant dans le parcours de soin du patient.

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE ET GÉOGRAPHIQUE

Exercice de la biologie médicale dans les pays de l'Union Européenne ou dans les pays francophones, sous condition d'obtenir l'autorisation d'exercice. Possibilités de :

- contribuer aux innovations biotechnologiques et bio-informatiques ;
- enseigner aux étudiants de santé ;
- participer à l'activité d'expertise et de recours (Centres Nationaux de Référence , ...), aux missions hospitalières transversales (Hémovigilance, Identivigilance surveillance de l'Antibiorésistance, Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales, Réunion de Concertation Pluridisciplinaire, ...) et institutionnelles (prise en charge de la délivrance des produits sanguins labiles, Commission du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles, Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition), aux instances médicales et administratives des établissements de santé, à la gestion des ressources humaines, logistiques, informatiques ;
- accéder à la fonction de Chef de Service, Chef de Pôle Médical (PAM) en milieu hospitalier, Pharmacien(ne) Inspecteur/Inspectrice de Santé Publique (PhISP), Biologiste responsable dans le secteur privé ;
- exercer une carrière dans l'industrie des Dispositifs Médicaux de Diagnostic In Vitro, l'industrie du médicament ou dans le Service de Santé des Armées.

RÉMUNÉRATION

Le salaire du biologiste médical dépend du secteur d'activité, de ses compétences, et de son statut juridique.

INSCRIPTION À L'ORDRE

France métropolitaine
Section G

Outre-mer
Section E

Effectifs

France métropolitaine

Pharmaciens biologistes dans le secteur public : 2640

Pharmaciens biologistes dans le secteur privé : 4218

Outre-mer

Pharmaciens biologistes (total) : 205

Source : Démographie des pharmaciens – Panorama au 1^{er} janvier 2021 – Ordre national des pharmaciens